



# Les conventions en forêt domaniale

*Politique générale de l'ONF  
et potentiel dans l'Allier*



# Les forêts domaniales, espaces privés

Forêt domaniale : domaine privé de l'Etat

Une politique nationale

Des exigences économiques, environnementales, sociétales

Un gestionnaire, l'Office National des Forêts



## Des conventions adaptées aux activités

Cette activité a-t-elle sa place en forêt ?

Quels sont les impacts de l'activités sur le milieu naturel ?

Quelles sont les contraintes imposées aux autres utilisateurs ?



Tout projet peut être examiné, il s'agit de bien en évaluer les impacts sur le système





## Des conventions adaptées aux collectivités

Une spécificité locale,

la pauvreté en forêts des collectivités (1 850 ha)

la richesse en grandes forêts domaniales (25 700 ha)

Une volonté de l'Etat : répondre aux besoins des collectivités

Intégrer la forêt dans une dynamique économique locale

La mise en valeur du patrimoine forestier : une mission  
d'intérêt général



## Cas n°1 : les sentiers de randonnée

Impacts globalement positifs, peu de contraintes

Convention-cadre avec le Conseil Général: lien avec le PDIPR

Un circuit simple :

- demande écrite à l'ONF, avec plans
- examen des tracés, modifications éventuelles
- déclinaison de la convention type



## La convention en bref

La pratique de la randonnée reste subordonnée à la gestion, l'exploitation et la protection de la forêt

La forêt est ouverte à tous, conventionnement n'implique pas exclusivité

L'ONF est conseiller technique : tracé, intégration des données environnementales

La collectivité assume : investissements, entretiens spécifiques, responsabilité civile, remise en état



## D'autres cas simples

Circuits VTT, équestres

Parcours permanents de course d'orientation

Sentiers découverte

Espaces pédagogiques



## L 'usage de la forêt sans infrastructures : cas des sorties encadrées

Toute manifestation organisée en forêt doit avoir été acceptée  
par l 'ONF

Toute activité commerciale doit faire l 'objet d 'une  
convention, fixant les conditions techniques et financières





# Des activités contraignantes, à canaliser

## Activités motorisées et attelages

- autorisées sur les routes ouvertes à la circulation publique
- contractualisées et encadrées ailleurs



# Des activités originales en forêt ?

## De l'idée au projet ...

Soumettre l'idée au gestionnaire

Examiner la faisabilité technique, les localisations possibles

Évaluer les impacts

Construire un avant-projet sommaire



## ONF gestionnaire - Maître d'ouvrage

Projet en lien avec les  
objectifs forestiers

Projet compatible mais non  
lié aux objectifs forestiers

ONF M Ouvrage

Collectivité partenaire

Délégation de maîtrise d'ouvrage

ONF partenaire technique





## Quelques exemples ?



Un parcours acrobatique en hauteur



Des cabanes dans les arbres



## Et pourquoi pas ...

Une randonnée arboricole

L'aménagement de gîtes forestiers

Un amphithéâtre forestier pour des manifestations culturelles

Une exposition de sculptures

Des soirées contes grandeur nature

... ???